



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2020-145

Objet :

**Convention pluriannuelle d'objectifs de l'O.C.V.H.
2021-2023**

Délibération affichée le :

L'an deux mille vingt et le quinze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chai de la gare, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents : MM. Olivier SERVEL – Joëlle SOREL – François COLOMBIER – Véronique DURAND – Michel BLANES – Martine LABEUR arrivée à 18h35 – Olivier NADAL – Francine DEHAIL – Marcel CHRISTOL – Richard GARCIA – Marie-Noëlle FIAULT départ à 19h45 – Marie-Hélène SANCHEZ – Sabine JOURNET – Philippe LASSALVY – Christine DEBEAUCÉ – Dominique RAYNARD – Thierry PAULEAT – Annie FARRET arrivée à 18h40 – Stéphanie BRUN – Magalie RODRIGUEZ – Ludovic NAVAS – Nicolas DEPOIX arrivée à 19h – Sophie HASSAINE – Clément SABOURAUD – Typhaine COMBY arrivée à 19h10 – HORVILLE Steve

Pouvoirs : MM. Martine LABEUR à Christine DEBEAUCÉ - Serge FALZON à Philippe LASSALVY - David AUSILIA à Michel BLANES – Nicolas DEPOIX à Marie-Hélène SANCHEZ – Typhaine COMBY à François COLOMBIER

Convocation du 4 décembre 2020

MM. Marie-Hélène SANCHEZ est élue secrétaire à l'unanimité

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée qu'une convention pluriannuelle d'objectifs 2019-2021 entre l'Etat / Ministère de la Culture, la Région Occitanie, la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, la commune et l'Office Culturel Vallée de l'Hérault a été approuvée en session du conseil municipal du 17 décembre 2019.

Dans la mesure où Emilie RUAH, nouvelle Directrice a pris ses fonctions en septembre 2020, il convient d'amender cette convention et de la soumettre à nouveau au conseil municipal pour les années 2021 à 2023.

Il s'agit, par la présente, de préciser les objectifs de l'O.C.V.H. et de définir conjointement les modalités du partenariat financier :

- Soutien à la diffusion d'œuvre artistiques
- Soutien à la création d'œuvres artistiques
- Mise en œuvre d'une politique d'accompagnement et de renouvellement des publics
- Développement d'actions d'éducation artistique et culturelle

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par **28 voix POUR (unanimité) :**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention pluriannuelle d'objectifs 2021-2023 de l'Office Culturel Vallée de l'Hérault.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO.



Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20201215-DEL2020-145-DE
Date de télétransmission : 17/12/2020
Date de réception préfecture : 17/12/2020